

## Le désir dans le couple

### Préambule :

Le mot *désir* vient du latin *desiderare* (1050) qui signifie « être face à l'absence d'étoiles » : il est composé du radical *sidus, sideris*, étoile et du préfixe *de* qui exprime éloignement, privation, cessation, négation, destruction... Il s'agit d'un désir ardent ou de *ce que les étoiles apporteront*. Par la suite, *Désirer*, c'est constater avec regret l'absence de quelque chose ou de quelqu'un. Renouant avec cette étymologie, la philosophie du XXème siècle associe le désir au manque et définit trois types de désir. *Désirer*, c'est aspirer consciemment à quelque chose dont la possession ou la réalisation comble un besoin de l'âme, de l'esprit ou du corps. Le désir est une force vitale sans objet déterminé : la libido peut se poser n'importe où contrairement à l'amour qui a toujours un objet unique, irremplaçable, qui imprime sa trace dans nos êtres.

Quelques citations :

Pour Spinoza : « Le désir est l'essence même de l'homme, c'est-à-dire l'effort par lequel l'homme s'efforce de persévérer dans son être » (Livre III de l'Ethique).

Pour la psychanalyse, le désir se fonde sur la répétition d'une satisfaction et la question qu'il nous pose est : « qu'est-ce que je veux ? » Mille stratagèmes s'offrent à nous pour éviter de le reconnaître et de nous demander : « Quel est mon désir ? »

Pour Shakespeare : « Le désir est immense et sa réalisation esclave de la limite ».

Selon Platon : « Ce que l'on n'a pas, ce que l'on n'est pas, ce dont on manque, voilà les objets du désir et de l'amour »

Et pour Rousseau : « Malheur à celui qui n'a plus rien à désirer ».

### Sexualité : de la pulsion au désir et à la parole

Le caractère biologique, psychique et social de la sexualité est le guide qui peut nous aider à penser la sexualité. On sait depuis Freud (1905) que la sexualité humaine se caractérise par deux traits. Elle est liée à des représentations refoulées dans l'inconscient : attachées à la pulsion, les représentations sont constituées des souvenirs de scènes vécues, souvenirs écrans, fantasmes. Elle s'instaure selon un rythme temporel sous forme d'une succession de stades : sexualité infantile et puberté séparées par une période de latence.

La sexualité humaine est marquée par sa double inscription dans le langage et dans le biologique, dans la psyché et dans le soma, dans le symbolique et dans le réel. Contrairement à la sexualité animale régie par l'instinct, le langage inhérent à la sexualité humaine la situe dans le champ du désir.

La sexualité infantile recouverte par une amnésie constitue notre préhistoire : elle se développe en s'étayant sur une fonction physiologique, elle ne connaît pas encore d'objet sexuel, elle est autoérotique et son but, la satisfaction, est déterminé par l'activité d'une zone érogène. Freud donne deux interprétations de ces stades : une succession d'inscriptions d'un même texte traduit dans un autre registre, une succession d'étapes biologiques dont l'enchaînement et les rapports de force sont prédéterminés selon la constitution de chacun.

Pendant la période de latence, se constituent des forces faisant barrage aux pulsions sexuelles : pudeur, dégoût, honte, mais aussi tendresse, aspirations morales et esthétiques. C'est ce qui donnera naissance à la sublimation nécessaire à l'acquisition de la civilisation des pulsions sexuelles. La transformation de la sexualité infantile est l'un des buts de l'éducation qui, dans l'enfance, se fait au sein de la famille, puis avec le concours de l'école dès la période de latence des pulsions rendant l'enfant disponible pour les apprentissages.

Si la puberté se traduit sur le plan physique par des transformations visibles et repérables, sur le plan psychique elle marque l'entrée en scène de la découverte d'un objet possible en dehors de la famille, en vertu du tabou du meurtre et de l'inceste. Alors que la ou plutôt les pulsions étaient partielles et de nature autoérotiques, elles vont désormais s'intriquer entre elles et se soumettre au primat du génital.

### **L'adolescence**

« La puberté jette le sujet vers un sexe inconnu », dit Ph. Gutton (2002) dans un article du journal L'école des parents.

Il remarque que plus il se métamorphose, plus l'enfant devenant adolescent a besoin des autres. Contrairement à la sexualité infantile centré sur soi, le pubertaire signe l'entrée en scène d'un partenaire : non pas un partenaire sentimental, mais d'abord un organe, une zone érogène. Avant d'être reconnu comme une personne, l'autre est celui qui porte un organe méconnu à trouver. Ainsi, la sexualité psychique s'appuie sur la sexualité physique : un autre sexe est complémentaire au mien. Cet organe peut être imaginaire, le même que le mien ou différent. La question de la dépendance à autrui n'existait pas chez l'enfant, nouvelle pour l'adolescent, elle pousse à un imaginaire sur la forme et l'activité de cet autre organe. C'est une ouverture et

une aliénation à l'autre dans le sens où il faut trouver le bon objet mais où il y a un risque d'addiction, de dépendance à l'autre, désirée et crainte.

La rencontre avec l'autre se fait au niveau perceptif et sensoriel, c'est-à-dire hors langage, hors différenciation. Les mots de la langue maternelle réveillant la dimension œdipienne, l'usage d'un idiome propre (verlan, argot) permet de la contourner. Cet évitement peut se traduire par l'irruption de mots violents révélant une difficulté à traduire en mots les éprouvés. « L'adolescent retrouve des moments sensuels privilégiés, des séquences d'intimité qu'il a eues dès son premier âge ». Les premières rencontres seront des bases pour les prochaines relations sexuelles.

La construction de la sexualité dépend des nouvelles personnes investies. Le sentiment de toute-puissance de l'enfance se transforme grâce à un jeu de miroirs avec le désir des autres contrairement à Narcisse qui refuse l'autre et continue à s'aimer lui-même. Dans un éprouvé autoérotique, on ignore le désir, l'autonomie, l'histoire du partenaire. Quand celui-ci est reconnu comme « autre », les représentations et les affects s'enrichissent du manque suscité par sa découverte : on passe de la sexualité somatique à la sexualité psychique, du sexe, le sujet passe à l'amour... et à l'ambivalence. Cette élaboration menée ou non résulte d'un choix inconscient : rester dépendant ou devenir un sujet. En découvrant le partenaire, l'adolescent découvre qu'il est moins efficient que ses pratiques masturbatoires. Avec son ressenti, ses désirs, ses représentations, l'autre m'échappe et me confronte à l'inexpérience, à l'inadaptation, au manque. De cette confrontation avec soi et avec l'autre, naissent des conflits internes permettant de cheminer.

*On peut d'ores et déjà retenir trois pistes à la lumière de l'adolescence :*

- *Le « désir dans le couple » pose la question de la dépendance et de l'aliénation*
- *Dans un fonctionnement resté narcissique, l'autre n'existe pas ou seulement comme un double de moi-même*
- *L'autre reconnu comme autre me confronte au manque et à l'incomplétude*

*Pour récapituler, on peut remarquer qu'accéder au désir suppose de reconnaître l'autre comme autre - tenter d'y accéder – et d'accepter le manque. Pour reconnaître l'autre comme étant un autre, il faut soi-même avoir été reconnu comme autre, séparé, différent.*

## **La loi du désir**

La sexualité se situe dans le champ du désir, non dans celui du besoin.

Dans son livre : « Tu quitteras ton père et ta mère » (2000), P. Julien discerne trois notions concernant la loi du désir : l'amour, le désir, la jouissance. Dans l'amour, dit l'auteur, la relation à l'autre se définit par lui vouloir du bien. L'amour est l'effet de ce que l'on a reçu des parents. Aimer, c'est constituer un tout dont l'autre et soi-même fait partie. L'entretien de l'amour consiste à se communiquer ce que l'on pense, à écouter et être écouté. Chacun veut le bien de l'autre dans la réciprocité de l'amour. On veut être le seul à savoir quel est le bien de l'autre. L'amour est don de ce que l'on est.

Le désir est don de ce que l'on n'a pas, de ce que l'on n'est pas, il est aveu du manque, n'est pas le besoin - de l'ordre de l'utile - et porte sur le désir de l'autre. Il est désir du désir de l'autre : « Tu es ce qui me manque » c'est-à-dire un appel. Le langage ne peut dire ce dont l'autre manque, c'est une énigme constituant un au-delà du langage, une « béance toujours ouverte ». Le désir n'est pas la demande, la fonction du fantasme est de le soutenir.

Au-delà du langage, il y a la rencontre. C'est l'expérience du corps de l'autre et l'irréductible dualité qui maintient l'altérité. Le rapport fait toujours deux, il ne nous fait pas un : la jouissance de l'autre m'échappe, il y a un écart entre les deux jouissances.

La loi du désir fonde la conjugalité : l'interdit de l'inceste ouvre la transmission familiale de la loi du désir qui fonde la conjugalité. La loi du désir, c'est quitter son père et sa mère pour faire alliance avec un homme ou une femme. Pour faire lien conjugal, dit P. Julien, il faut : l'amour, la jouissance, la loi du désir.

La loi du désir suppose rupture avec sa famille d'origine, c'est la loi d'airain (Lévi-Strauss) : c'est ou la famille d'origine ou l'alliance conjugale, il faut choisir en fonction de la loi de l'interdit de l'inceste. C'est un paradoxe : seule la famille d'où l'on vient et que l'on quitte peut énoncer la loi du désir. Mettre au monde, poétise l'auteur, c'est « savoir se retirer de la même manière que la mer crée le rivage : en se retirant ». Les enfants n'ont pas de dette à l'égard de leur parents, ce qu'ils ont reçu ils le transmettront à leurs enfants, c'est ainsi que l'on s'acquitte de la « dette de vie ». (M. Bydlowski, 1981).

« Ce qu'une génération doit à l'autre, dit P. Legendre (1985), c'est la limite ». Pour cet auteur « Le principe généalogique » garantit l'enchaînement des générations par la préservation des places. Sans confusion. La structure ternaire des relations humaines rend compte de leur nécessaire articulation à un tiers pour fonder en raison leur existence. La généalogie a affaire avec le désir, le langage, la parole, la prohibition de l'inceste, l'individuation, la différenciation subjective.

*Nous retiendrons une quatrième piste concernant « Le désir dans le couple » :*

- *Si je n'ai pas réussi à quitter psychiquement mon père et ma mère et si je n'ai pas eu accès à l'interdit de l'inceste, je reste dans une confusion des places et des générations en attribuant inconsciemment à mon partenaire un rôle qui n'est pas le sien.*

### **La loi du père (quelque « forme » qu'il ait)**

Pour pouvoir se dégager de la mère de l'enfance (ou à défaut son substitut) et accéder au désir pour un/une autre, l'enfant rencontre sur son chemin la loi du père ( personne ou « occupation » tenant lieu de tiers) lui barrant l'accès à la mère et la parole de la mère lui désignant le père comme garant de cette loi. Pour que l'enfant s'identifie au père (qui pose l'interdit fondateur de l'ordre symbolique) et se repère comme étant soi, la mère doit reconnaître sa parole qui lui confère une fonction, pas seulement un rôle dans la procréation. Si le père est reconnu par la mère (comme homme/tiers et représentant de la loi), le sujet accède aux limites. Si la loi n'est pas acceptée, l'enfant est assujéti au désir de la mère identifié à ce qui lui manque (soit au phallus). Acceptant la castration symbolique (ne pas combler la mère), l'enfant s'identifie au père, (n'est plus le phallus) et peut alors être séparé de la mère. C'est le prix à payer pour être soi, accéder au symbole et à la culture. L'interdit de l'Œdipe porte sur l'impossibilité de faire coïncider liens d'alliance et de parenté sinon l'institution symbolique familiale est abolie ouvrant la voie au « sans limite ». Symbolisant l'interdit, l'enfant accepte le renoncement, accède à la loi, parle en son nom, dit *Je*. Il est alors en mesure d'assumer son désir.

A l'adolescence, on assiste parfois à un repli narcissique équivalent au retrait de l'amour qu'on avait placé dans les parents et qui désormais se trouvera – c'est là la finalité de l'adolescence – investi sur un autre, un amoureux, un objet d'amour élu en dehors de la constellation familiale. L'entrée dans la génitalité et la découverte de l'autre sexe constitue le changement majeur à cette étape, entrée possible au prix d'un « travail de deuil ».

*Cinquième piste à retenir concernant « Le désir dans le couple » :*

- *Si les limites de moi-même dessinant une frontière avec l'autre ne sont pas bien établies, si ma propre subjectivité ne m'est pas accessible, j'évite l'autre en raison du risque de rapprochement, d'empiètement, d'envahissement.*

### **Sexualité et parole :**

« Chez les êtres humains dont la multiplication exige le concours de deux individus différents ... », ainsi débute la définition du mot *sexe* - de *secare*, couper – dans le Larousse. L'Histoire commence par « le concours de deux individus différents », distincts, coupés. Le mot concours suggère la coïncidence de « deux figures géométriques qui se superposent », la conjoncture – de *conjunctus*, conjoint - le concours de circonstance. Dans un deuxième registre sémantique, concours suggère la collaboration, la coopération avec un autre pour prétendre à quelque chose. En l'occurrence, prétendre à l'union. Tendre vers la vie. Commencer.

« Au commencement était le verbe », dit Le Livre. Et le verbe se fait chair et... se transmet. Entre sexualité et parole, s'il est un point commun, une articulation un lieu de rencontre, c'est celui de transmission. Si la sexualité permet, entre autres choses – à deux êtres humains différents, distincts, séparés de se reproduire à travers une rencontre sexuée et un rapport dit « sexuel », la parole permet un échange oral, une transmission de génération à génération, une appropriation par chacun - grâce au pronom je – d'une singularité, d'une identité propre, d'une subjectivité. A l'articulation de l'individuel et du collectif, la sexualité par le truchement du couple peut permettre d'engendrer un être unique, singulier. A l'articulation du psychique et du somatique, de la pensée et de la bouche - pour manger, embrasser, dire – la parole comme la sexualité se réfère à un organe investi de la capacité de transmission, de plaisir, de souffle, c'est-à-dire de vie. A cette équation, il manque un terme, celui de *loi*. Sexualité et parole existent en référence à la loi symbolique du tabou de l'inceste et du meurtre organisant les échanges, assignant une place dans l'ordre des générations, conférant une identité, unique à chaque être humain.

La sexualité s'inscrit dans l'intime de l'être et dans la rencontre. Comment intégrer en soi l'autre et son irréductible altérité, sexualité et parole confrontant à l'intériorisation de l'autre, à l'appropriation d'une relation au risque de la rencontre, risque dans le sens où nous ne sommes jamais assurés de l'issue dans cette ouverture à l'autre, jamais certains que la demande sera suivie d'une offre ?

Si pour l'écrivain « toute rencontre est une blessure » (Modiano, 2010), pour le psychanalyste : « vivre, c'est expérimenter de manière continue ce qui résulte d'une situation de rencontre » (Aulagnier, 1975). Pour cet auteur, c'est l'un par l'autre et l'un avec l'autre que se rejoignent et naissent psyché et monde qui sont « le résultat d'un état de rencontre » propre à l'état d'existant. Venir au monde, écrit Piera Aulagnier, c'est reconnaître « l'existence d'un espace séparé du sien propre » et la tâche humaine consiste à s'approprier un *matériau exogène*, à rendre homogène à une structure un élément hétérogène, en le transformant, en le recréant à l'instar de la sexualité et de la parole porteuses de créativité, d'inédit, de jamais vu.

Cette rencontre se fait dans le lien à un premier autre, la mère, qui préfigurera les liens possibles au long de l'existence. Est-ce parce que ce premier autre avec qui nous avons expérimenté une relation de plaisir est aussi celui avec qui nous avons appris le renoncement ? Est-ce parce que nous avons dû changer d'objet d'amour en y intégrant la dimension du sexe jusque-là interdit ? Est-ce parce que le pays de l'amour à jamais perdu nous plonge dans l'exil et la nostalgie ? Est-ce en raison de la finitude inscrite dans le commencement ? En raison de « l'énigme du sexuel » (G. Bonnet) nous condamnant à la double ignorance (la double peine) de l'origine et de la fin ? Est-ce en raison de la faim nous condamnant à investir, à réinvestir, nous rappelant la dépendance, l'inachèvement, le manque gardien de la pérennité du désir, est-ce pour cela que la sexualité est si difficile à penser, à dire, à exprimer, à assumer ?

Si à l'origine manger et aimer sont confondus et si, par effet de substitution de symboles, parler favorise l'acte, alors usons de cette métonymie pour accéder à la parole et dire l'impossible fusion et sa cicatrice. Sexualité et parole témoignent du désir de dire et d'inscrire des mots afin de rejoindre l'autre, corroborant notre croyance en l'éloquence, l'art, la sublimation. Force du dire et force du désir signent le triomphe de la pulsion de vie sur la pulsion de destruction, de l'amour sur la mort, d'Eros sur Thanatos.

Florence Bécar